

## Les collégiens au cœur de notre action

9 100 jeunes Indriens ont repris le chemin des collèges. Lors des étapes budgétaires du Département cette année, des ajustements importants ont été réalisés pour faire face à l'augmentation de l'énergie d'une part, et d'autre part pour compenser l'augmentation des matières premières évitant ainsi une augmentation des factures de restauration à la charge des familles. Avec une enveloppe de près de 10 millions d'euros en investissement votée au Budget 2022, nos établissements sont au centre de notre attention.

Le collège est un passage important dans la vie des jeunes. C'est ici qu'ils y consolident leur savoir, ici aussi qu'ils étudient de nouvelles matières, c'est bien là qu'ils découvrent les langues étrangères et tous sont amenés à réaliser le choix difficile de leur orientation. Nos 27 collèges publics offrent un maillage territorial privilégié, réduisant le temps de transport et favorisant le fonctionnement de petites structures. Cette année 2022 marque la fin du programme de travaux de mise en accessibilité sur 100 % de nos collèges qui chaque année bénéficient par ailleurs de rénovations conséquentes. Leur entretien et leur modernisation sont des priorités si nous voulons offrir les meilleures conditions de

travail et d'accueil à nos collégiens et à l'ensemble de la communauté éducative.

Le Département s'est engagé dans une démarche de décarbonation des établissements et d'adaptation au changement climatique, aux fins d'accroître l'efficacité énergétique des bâtiments pour diminuer le coût des factures mais aussi réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Ainsi, des opérations d'équipement en panneaux photovoltaïques en autoconsommation sont réalisées, et l'utilisation de la géothermie, de l'énergie bois, le recours aux réseaux de chaleur communaux issus de ressources biosourcés sont autant de choix faits par la collectivité.

Côté restauration, le Département s'est engagé dans une démarche de qualité en privilégiant les produits labellisés et en circuits courts. Une ligne de conduite essentielle qui, outre l'intérêt de proposer aux collégiens des produits de qualité, permet aussi à nos producteurs locaux de bénéficier d'une nouvelle source d'activité.

Favoriser la culture et le sport, les accompagner dans leur apprentissage de la citoyenneté sont des axes que nous avons poursuivis et développés. Les dispositifs mis en place, tels que la Licence Sport en Indre et le Pass 3C favorisent les activités extrascolaires

et les découvertes. L'opération Collégiens au Théâtre est également renouvelée, permettant aux jeunes d'assister à des représentations dans plusieurs scènes de l'Indre.

Par ailleurs, cette rentrée marque le début d'une nouvelle action en faveur de 62 collégiens élus au Conseil départemental des Collégiens. Le projet CoDéCol, sur lequel nous nous étions engagés dans notre programme aux dernières élections départementales, a été conçu pour permettre à ces jeunes d'être de vrais acteurs du territoire et des ambassadeurs du Département. Nous avons hâte de les rencontrer, de les écouter et de les accompagner dans la réalisation de leurs projets. Aucun doute, ils ne manqueront pas d'idées !

**Le groupe des élus de la Majorité départementale : Gil AVÉROUS, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Gilles CARANTON, Nathalie CORBEAU, François DAUGERON, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Virginie FONTAINE, Nolwenn FORTUIT, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA-SOUNNI, Lydie LACOU, Gérard MAYAUD, Frédérique MERIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER, Chantal MONJOINT, Florence PETIPEZ, Christian ROBERT, Michèle SELLERON**

---

## L'hiver vient

La France connaît une inflation qui s'accroît de façon préoccupante. L'augmentation vertigineuse des coûts de l'énergie en particulier frappe de plein fouet entreprises et collectivités, et l'arrivée du froid n'arrangera rien. Dans ce contexte inédit, notre département doit donner l'exemple en mettant en œuvre un plan de sobriété énergétique ambitieux. C'est d'autant

plus nécessaire que l'État ne se montre pas pressé d'aider les collectivités dont les budgets sont d'ores et déjà lourdement grevés. À travers ce plan, notre priorité doit être d'assurer la continuité des services publics gérés par le département et qui répondent aux besoins fondamentaux de la population.

**Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste: François AVISSEAU, Lucie BARBIER, Michel BOUGAULT, Anne-Claude MOISAN-LEFEBVRE**